



adroege@bmhavocats.com
T : +33 (0)1 42 66 63 19

EXPERTISES

Restructurations et
procédures collectives
M&A

LANGUES

Allemand
Français
Anglais

ASSOCIATIONS

IBA (Co-Chair
Insolvency Section)
DAV
INSOL Europe
CERIL
TMA France

ANJA DROEGE GAGNIER

Associée

Avocat au Barreau de Paris

PORTRAIT

Anja Droege Gagnier a acquis une vaste expérience depuis plus de 25 ans en matière de transactions internationales (fusions-acquisitions, joint-ventures, *distressed M&A*, *corporate finance*) ainsi que de restructurations dans divers secteurs : immobilier, banque et assurance, imprimerie, acier, aéronautique, automobile, nucléaire, raffinage du pétrole, gaz, cogénération, transports et logistique, infrastructures, sciences de la vie, biotechnologies, art, mode et luxe. Elle a développé une clientèle française, germanophone et internationale comprenant entreprises, fonds, institutions financières et praticiens de l'insolvabilité. Anja Droege Gagnier accompagne les investisseurs étrangers dans le cadre d'offres de reprise à la barre. Elle conseille les prêteurs dans des scénarios de financement complexes (financements structurés - opérations d'infrastructure) et les assiste dans le cadre de négociations avec l'emprunteur et, le cas échéant, avec les pouvoirs publics. Elle a une expérience particulière des procédures préventives (mandat ad hoc/conciliation), souvent dans l'intérêt des actionnaires et des créanciers (banques ou fournisseurs). Anja Droege Gagnier représente et assiste des dirigeants dans le cadre de procédures judiciaires « post-faillite » (abus de biens sociaux, banqueroute, etc.). Elle s'intéresse tout particulièrement aux scénarios d'insolvabilité transfrontaliers, dans les pays de l'UE, en Suisse ou aux États-Unis.

FORMATION

DJCE/DESS Droit des Affaires/Magistère des Juristes d'Affaires franco-allemands, Université Robert Schuman, Strasbourg.